Vendredi 18 juin 2010

Parc des Expositions
de Tarbes et de la Bigorre

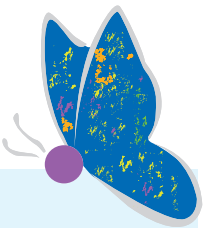

Colloque

Handicap psychique et citoyenneté

ou comment accompagner les personnes en situation de handicap psychique à être pleinement «acteurs» dans la société.

Maison Départementale des Personnes Handicapées 65

Organisé par la Maison Départementale
des Personnes Handicapées des Hautes-Pyrénées

Depuis les années 60, contre l'isolement et la ségrégation de leurs proches, les associations n'ont cessé d'œuvrer avec le législateur pour les droits et la reconnaissance des personnes souffrant de troubles psychiques.

Avec la circulaire du 15 mars 1960 fut posé le principe essentiel de «maintenir les malades au plus près de leur milieu de vie ordinaire», ouvrant le chemin d'une participation sociale pour les personnes atteintes de maladie mentale, une orientation majeure renforcée par la loi de 1975 qui apportait un statut et une garantie de ressources.

Aujourd'hui, la loi du 11 février 2005 qui, à la suite des travaux de l'OMS rend officielle la notion de «handicap psychique», ambitionne de pouvoir assurer à toute personne handicapée «l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté».

Dans cet esprit le plan psychiatrie et santé mentale 2005-2008 a œuvré au décloisonnement entre les acteurs de la prise en charge, articulant les politiques de soins à celles de l'intégration sociale, ceci dans une large diversité d'actions et de pratiques.

Cinq ans après, où en est-on de ces ambitions ? Alors que la question du handicap psychique et de son évaluation fait encore débat, quel bilan peut-on faire de la situation sociale des personnes concernées ? Comment peut s'exprimer le «projet de vie» ? Qu'en est-il réellement des prises en charge ?

La Maison Départementale des Personnes Handicapées des Hautes-Pyrénées vous invite à échanger sur ces évolutions. Médecins psychiatres, fonctionnaires d'Etat, représentants d'associations d'usagers ou responsables de structures, l'ensemble des acteurs sont conviés à présenter leur analyse et leur expérience.

Programme

MATIN

8h30 - Accueil

9h00 - Ouverture

Josette DURRIEU, Présidente du Conseil Général,
Romain CABAUP, Michel VIXXE (UNAFAM)

9h30 - Patrick GOHET - Inspecteur Général des Affaires Sociales et président du conseil national consultatif des personnes handicapées Paris

- Au terme du plan psychiatrie et santé mentale 2005-2008, quelles avancées pour l'accompagnement des personnes handicapées au quotidien ?

10h00 - Dr Bernard DURAND - Président de la FASM Croix- Marine

- Gestion et politiques du handicap

Dr SQUILLANTE -CHU Brest MDPH,

- Paradigme de la nouvelle société.
  Comment comprendre sans se méprendre.

11h - Pause

11h15 - Des expériences innovantes porteuses d'espoir :

- Insertion professionnelle de jeunes issus d'ITEP
  Pierre MALY gérant bénévole de l'entreprise adaptée « Jardin pêcheur », Trélissac- Dordogne.
- Structure d'accueil du handicap psychique : l'ALVE
  une expérience originale Antoine ROZADA Directeur du SAVS de l'ALVE , Palaisau.

12h30 - Buffet

APRES-MIDI

14h00 - Dr Bernard DURAND - Président de la FASM Croix- Marine

- Evaluation et compensation du handicap psychique - Aménagement raisonnable et travail et en réseau

Roger GAYTON - réseau galaxie- Présentation de l'étude sur l'évaluation du handicap psychique

15h15 - Table ronde : des expériences locales

- Insertion professionnelle pour personnes souffrant de pathologie psychiatrique :
  - ✓ Madame ALIA Psychanalyste
  - ✓ Insertion en milieu professionnel ordinaire des travailleurs d'ESAT (l'Envol) M .GUILLARD
  - ✓ Coordination des différents partenaires autour de la personne pour l'aider à réaliser son projet (ESAT Madiran, structure psychiatrique)
- Exposé d'une intégration en centre de loisir - Autisme 65

16h30 - Clôture

Colloque

Handicap psychique et citoyenneté

Vendredi 18 juin 2010

Parc des Expositions
de Tarbes et de la Bigorre

Fiche d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Etablissement : .....

Adresse :.....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : .....Fax : .....

E-mail :.....

DROIT D'INSCRIPTION : 30 € PAR PERSONNE
(Possibilité de prise en charge par la formation continue)

Cette inscription vous permet de :

- retirer les documents distribués aux participants du colloque (stylos, feuilles, documents divers…)
- bénéficier des collations servies lors des pauses
- accéder au buffet froid servi à midi sur site

Participation au colloque et au repas

Désirez-vous une facture ? ❍ Oui ❍ Non

Fiche d'inscription à retourner avant le vendredi 4 Juin 2010, avec le chèque établi à l'ordre de M. le Payeur Départemental

à la MDPH 65
à l'attention d'Aurélie Marthe
Place Ferré - 65000 Tarbes

Tél. 05.62.56.51.48 - Email : aurelie.marthe@cg65.fr

COUPON REPONSE

M./Mme : .....

❍ assistera

❍ n'assistera pas

au colloque "handicap psychique", le Vendredi 18 juin 2010.

A retourner impérativement avant le 1er juin 2010.
Contact : Delphine Girardeau ✆ 05 62 56 51 21 ou delphine.girardeau@cg65.fr

CONSEIL GÉNÉRAL
HAUTES-PYRÉNÉES